

2024

UNE ANNÉE DE CROISSANCE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2024



TABLE DES MATIÈRES

0	LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO	3
1	L'ACTIONNARIAT	5
2	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
3	L'ÉQUIPE DE DIRECTION	7
4	2024 EN QUELQUES CHIFFRES	8
5	UNE CROISSANCE STABLE	9
6	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT	13
6.1	La stratégie environnementale de l'aéroport	13
6.2	Les actions humaines et sociales	18
6.3	Les communautés durables	19
6.4	Les certifications	20
6.5	Un pas de plus vers un aéroport responsable	21
7	LE RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE B.S.C.A.	22
8	L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU SEIN DE B.S.C.A.	23
9	UN AÉROPORT OUVERT VERS TOUS SES PUBLICS	24
9.1	Au cœur des échanges	24
9.2	L'aéroport sur les réseaux sociaux	25
9.3	La protection des données	26
10	VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS AMELIORÉE	27
10.1	L'inauguration du Mobility Center et de La Plaza Princesse Astrid	27
10.2	#CharleroiXXL	27
10.3	Quoi de neuf dans le terminal ?	28
10.4	L'assistance à nos passagers	30
10.5	Focus sur nos parkings	30
11	FOCUS SUR UN EXERCICE DE MISE À L'EPREUVE DU PLAN INTERNE D'URGENCE	31
12	QUI EST CHARLIE ?	32



0

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO

L'année 2024 est une année importante pour B.S.C.A avec le franchissement du cap symbolique des 10 millions de passagers et le renouvellement de permis d'environnement.

Cette année nous a rappelé qu'en qualité d'exploitants de l'aéroport de Charleroi, nous bénéficions de droits exclusifs sur le site aéroportuaire jusqu'en 2041, mais que nous avons également d'importantes responsabilités notamment en matière de connectivité, d'impact socio-économique et d'engagements environnementaux.

Ainsi, la connectivité fait partie de notre quotidien. Visio-conférence, réseaux sociaux, téléphonie, déplacements, ...

Tant pour des raisons professionnelles, familiales que ludiques, nous sommes « interconnectés ».

Cette banalité du quotidien n'en demeure pas moins un défi permanent pour B.S.C.A.

Nous nous employons depuis des années à permettre à tout un chacun de pouvoir voyager en avion partout en Europe et au-delà à un prix abordable.

Il s'agit pour nous de répondre à un besoin collectif qui s'est matérialisé cette année par le passage symbolique des 10 millions de passagers transportés par an et plus de 130 destinations directes dont une cinquantaine exclusives pour la Belgique.

Ce passage des 10 millions de passagers confirme plus que jamais l'importance de notre aéroport en qualité d'outil au service des citoyens.

L'impact économique de l'aéroport est également un élément crucial. Un aéroport est une activité de première importance pour l'économie locale, régionale mais aussi nationale.

À notre niveau, cela représente près de 4.650 emplois directs et indirects dont 43 % des emplois directs sont exercés par des collaborateurs habitant dans les 9 communes limitrophes à l'aéroport.

Cet impact social est un élément moteur de notre gestion et l'a été en particulier au cours des cinq dernières années.

L'aéroport emploie aujourd'hui 707,5 équivalents temps plein (bilan social 2024) soit ~14 % (621,7 ETP) de plus qu'en 2019.

Nous rappelons aussi que sur proposition de son Président, le Conseil d'administration a décidé, dès 2021, d'associer les travailleurs au succès de l'entreprise. C'est ainsi qu'au titre de 2024, un montant de 1.5M€ (CCT90) et 513K€ (bonus) sera distribué en 2025 aux collaborateurs en plus de leurs rémunérations fixes et variables.

L'aéroport de Charleroi, c'est aussi près de 120 millions d'euros par an de retombées touristiques.

Nous accomplissons donc notre mission d'acteur économique majeur en Wallonie et nous en sommes fiers.



2024

1.5M€
CCT90

120M€
de retombées
touristiques par an

0 LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO

Enfin, aucune activité économique ne peut se faire sans respecter son environnement.

C'est une lourde responsabilité à laquelle nous sommes particulièrement vigilants.

Année après année, nous redoublons d'efforts afin de réduire notre impact environnemental et nous avons pris des engagements forts en déposant cette année la demande de renouvellement de notre permis d'environnement.

Avec celle-ci, nous nous engageons à réduire année après année nos émissions en pensant autrement notre manière de travailler et de nous développer.

Bio-carburant, électrification du matériel, mousse incendie sans PFAS, tri des déchets, énergie solaire, ... sont autant d'initiatives innovantes qui prennent forme afin d'agir en acteur responsable.

Avec le renouvellement de notre permis d'environnement, avec l'accroissement du nombre de passagers, c'est non seulement l'avenir de l'aéroport qui se dessine mais également celui du tissu économique local.

Un avenir qui se matérialisera fin 2025 par le début des travaux d'extension du terminal afin de nous équiper avec du matériel de sûreté de dernière génération.

Ces travaux permettront d'offrir à tous nos passagers ainsi qu'à l'ensemble du personnel aéroportuaire de meilleures conditions de voyage / de travail au quotidien.

Nous tenons donc à remercier tous nos passagers, tout le personnel aéroportuaire et tous nos partenaires pour leur confiance renouvelée année après année.



Philippe
VERDONCK
CEO



Gilles
SAMYN
Président du Conseil
d'administration

L'ACTIONNARIAT

L'actionnariat de Brussels South Charleroi Airport S.A. se décompose comme suit :

CLASSE A

TAUX DE PARTICIPATION

SOWAER
(Société wallonne
des Aéroports)

Actions retenues

7.774



35,9%

SAMBRINVEST S.A.
Actions retenues

2.966



13,7%

IGRETEC
Actions retenues

369



1,7%

CLASSE B

TAUX DE PARTICIPATION

SABCA S.A.

Actions retenues

103



0,48%

CLASSE C

TAUX DE PARTICIPATION

BELGIAN AIRPORT S.A.

Actions retenues

10.473



48,32%

ACTIONS NOMINATIVES

21.675

Nombre d'actions nominatives

100%

Taux de participation



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Brussels South Charleroi Airport S.A. se compose comme suit :

PRÉSIDENT



Gilles SAMYN

VICE-PRÉSIDENTS



Marc DENEVE
(classe A)



Bernard GUSTIN
(classe C)

ADMINISTRATEURS (-TRICES)



Alain BELOT



Vincent DEBRUYNE



Claude MELEN



Matteo TESTA



Stéphane BURTON



Grégoire DUPUIS



Massimo MEROLA



Nastasia WARTEL



Giovanni CURTOLO



Thierry HUBERT



Monica SCARPA



Margherita MARCHI

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT



Eric WATTELAR



Samuel SAELENS

Monsieur **Giovanni CURTOLO**
a succédé à Madame
Margherita MARCHI.

Monsieur **Samuel SAELENS**
a succédé à Monsieur
Eric WATTELAR.

3

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La Direction de Brussels South Charleroi Airport S.A. est composée des Directeurs suivants :



Philippe VERDONCK
Chief Executive Officer



Hervé FRANSENS
Secretary General



Julien PAUWELS
Chief Operating Officer



Vanessa TURSI
Chief Financial Officer



Camillo BOZZOLO
Chief Commercial Officer



Stéphanie ALLARD
RH Director ad interim



Thomas FERCOT
IT Director

Jusqu'au **18 septembre 2024**, Madame **Patricia VANGEEL** occupait la fonction de **RH Director**.

Madame **Stéphanie ALLARD** a pris ses fonctions de **RH Director** ad interim à partir du **12 novembre 2024**.

4

2024 EN QUELQUES CHIFFRES



CHIFFRE D'AFFAIRES

de 115.934.074€ en 2023
à **126.859.889€** en **2024**, soit
+9,42% d'augmentation



RÉSULTAT NET

de 15.228.341€ en 2023
à **21.411.568€** en **2024**, soit
+40,6% d'augmentation



EBITDA

de 22.737.267€ en 2023
à **28.636.560€** en **2024**, soit
+25,95 % d'augmentation



INVESTISSEMENTS

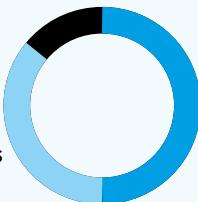
3.879.929,12€



10.501.460
passagers

soit **+12 %** de progression vs 2023

15% voyages
d'affaires



50% voyages
affinitaires/
vacances

35% voyages
familiaux
(Visiting Friends
& Relatives)



88% de taux de remplissage



+ 200 destinations
(130 destinations directes + 83 indirectes)



Près de **31 pays** desservis



825 collaborateurs directs

6 compagnies aériennes

RYANAIR

dont **BUZZ** **Laudamotion** **MALTA AIR**

wizz
wizzair.com

AIR CORSE

PEGASUS

VOLOTEA

AirArabia
العربية للطيران

UNE CROISSANCE STABLE

Après une forte dégradation de ses performances en 2020 et 2021, due à la pandémie Covid-19 et à la crise économique qui a suivi, l'aéroport de Charleroi a amorcé une encourageante reprise dès 2022. Cette dynamique positive s'est confirmée en 2024.

Ainsi, au cours des douze mois écoulés, l'aéroport a accueilli 10.501.460 passagers, soit une progression de 12% du nombre de passagers par rapport à 2023.

B.S.C.A. a passé le cap des 10 millions de passagers, un pas important.

En juillet 2024, les trophées des ACI Best Airport Awards, qui récompensent l'excellence et la réussite dans toute une série de disciplines de l'activité aéroportuaire, ont été décernés. Parmi les trois nominés de la catégorie 5-10 millions de passagers, l'aéroport de Charleroi s'est hissé à la 3e place et a été notifié « Highly Commended » par le jury ! Cela témoigne du succès de la stratégie mise en place par la direction, mais aussi de l'engagement quotidien du personnel de B.S.C.A. et de toute la communauté aéroportuaire, qui joue un rôle clé dans le développement et la réussite de l'aéroport.

Cette année encore, les compagnies aériennes Ryanair Group, Wizzair Group et Pegasus Airlines présentent le meilleur taux de progression à Charleroi, mais également sur la totalité du marché européen. Le tableau ci-dessous illustre une croissance notable en 2024 des trois compagnies aériennes qui figurent parmi les 20 plus grandes compagnies aériennes en Europe.



5

UNE CROISSANCE STABLE

Classement	Compagnies aériennes	Capacité de sièges 2023	Capacité de sièges 2024	Variance	Type
1	Ryanair	182.884.306	198.877.784	9%	Low-cost
2	EasyJet	95.086.180	99.904.447	5%	Low-cost
3	Turkish Airlines	85.129.943	69.363.039	-19%	
4	Lufthansa	61.836.687	62.846.482	2%	
	Wizzair Group	55.381.999	57.694.605	4%	Low-cost
5	British Airways	44.940.580	47.130.695	5%	
6	Aeroflot Russian Airlines	37.009.047	43.455.387	17%	
7	Vueling Airlines	40.295.748	41.381.872	3%	Low-cost
8	Pegasus Airlines	34.453.428	39.468.281	15%	Low-cost
9	Air France	39.870.044	39.261.968	-2%	
10	KLM Royal Dutch Airlines	31.992.900	34.467.272	8%	
11	Iberia Líneas Aéreas de España	31.375.963	33.527.166	7%	
12	Scandinavian Airlines	31.673.991	32.502.650	3%	
13	Wizzair Malta	16.882.249	29.515.885	75%	Low-cost
14	Wizzair	38.499.750	28.178.720	-27%	Low-cost
15	Eurowings	25.201.175	27.161.793	8%	Low-cost
16	Jet 2	19.257.903	21.898.196	14%	Low-cost
17	ITÁ Airways	19.102.844	21.527.088	13%	
18	Swiss International Air Lines	18.600.741	20.321.170	9%	
19	Aegean Airlines	15.739.432	17.884.540	14%	
20	Austrian Airlines	16.676.636	17.455.878	5%	
21	SunExpress	14.506.305	17.192.310	19%	Low-cost



5

UNE CROISSANCE STABLE

La compagnie Ryanair poursuit sa croissance à Charleroi avec plus de 120 routes proposées aux quatre coins de l'Europe et au-delà.

L'année 2024 a par ailleurs été marquée par deux anniversaires importants : la compagnie Pegasus Airlines a célébré ses 10 ans de présence à l'aéroport de Charleroi avec plus de 30 destinations internationales via des vols avec correspondance, ouvrant ainsi un monde de possibilités pour les voyageurs.



La compagnie Wizzair Group a quant à elle célébré ses 20 ans de présence à B.S.C.A. En deux décennies, elle a transporté plus de 11 millions de passagers depuis/vers Charleroi.

Son réseau s'est d'ailleurs élargi en décembre 2024 avec l'ajout d'une nouvelle destination en Europe de l'Est, à savoir Chișinău (Moldavie), à concurrence de deux vols par semaine. La destination fait son retour dans l'offre après avoir été opérée durant quatre ans entre décembre 2018 et décembre 2022.

Déjà présente il y a quelques années, la compagnie marocaine Air Arabia a de nouveau rejoint le réseau de B.S.C.A. en juin 2024 avec une destination de choix, Oujda (Maroc), à concurrence de deux liaisons hebdomadaires.

Un vol inaugural, en présence de Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume du Maroc, du Ministre wallon des Aéroports et de Monsieur le Consul du Royaume du Maroc, a été organisé pour débuter cette nouvelle aventure commune.



5 UNE CROISSANCE STABLE

Les pays de destination **les plus prisés** par nos passagers en 2024 étaient les suivants :

1. Italie

2. Espagne

3. France

4. Roumanie

5. Maroc

Au cours de l'année 2024, **9 nouvelles destinations** ont été ajoutées aux vols directs proposés au départ de Brussels South Charleroi Airport renforçant la position de Charleroi comme leader belge pour les destinations européennes :

 **RYANAIR**

1. Cork (Irlande)
2. Göteborg (Suède)
3. Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
4. Dubrovnik (Croatie)
5. Olbia (Sardaigne, Italie)
6. Ponta Delgada (Açores, Portugal)
7. Reggio Calabria (Italie)

 **WIZZ**

8. Chișinău (Moldavie)

 **AirArabia**
العربية للطيران

9. Oujda (Maroc)



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.1 LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE L'AÉROPORT

Au travers de sa politique environnementale, B.S.C.A. a l'intention :

À moyen terme de :

- ➔ **Réduire de minimum 90%** ses émissions du **scope 1** (émissions directes) et du **scope 2** (émissions dues à l'achat d'énergie) confondus, soit une réduction de 1 800 tonnes ;
- ➔ **Neutraliser** les émissions résiduelles restantes via des projets de compensation carbone ;
- ➔ **Diminuer de** minimum de **25%** ses émissions totales de **CO₂, tous scopes confondus** (incluant le scope 3 qui représente les émissions indirectes) ;

À plus long terme de :

- ➔ **Réduire** ses émissions totales à **0 gramme net de CO₂** avec des projets de compensation carbone pour les émissions résiduelles ;
- ➔ **S'inscrire** dans l'évolution globale du secteur aérien vers la neutralité en CO₂.

Concrètement, B.S.C.A. poursuit ses efforts pour réduire son impact environnemental en se concentrant sur les axes suivants :

I. AIR

Depuis 2019, des analyses de qualité de l'air sont réalisées par l'ISSEp (Institut Scientifique de Service Public) dans le cadre d'une surveillance établie aux abords de l'aéroport de Charleroi. A défaut d'un rapport sur l'année complète, encore indisponible au moment de la rédaction de ce rapport d'activité, **pour le premier semestre de l'année 2024**, les analyses indiquent que :

- Si le respect des valeurs contraignantes des Directives européennes 2004/107/CE et 2008/50/CE, transposées en droit wallon, ne peut être évalué que sur la base d'une série annuelle de données, une extrapolation linéaire sur une année, des données obtenues durant ce premier semestre 2024, permet de conclure que toutes les valeurs limites et valeurs-cibles seraient respectées pour les deux stations de mesure installées à chaque extrémité de la piste pour les particules en suspension (fractions PM10 et PM2.5), le monoxyde de carbone, le dioxyde d'azote, le benzène et le benzo(a)pyrène.
- Comparées aux stations permanentes du réseau de surveillance de la qualité de l'air en Wallonie, les mesures autour de l'aéroport sont semblables à celles obtenues dans les stations des agglomérations urbaines comme Charleroi et Liège et sont même légèrement inférieures pour les oxydes d'azote.
- Pour les retombées en hydrocarbures, aucune retombée en hydrocarbures (fractions C5-C11 et C10-C40) n'a pu être mise en évidence. Tous les résultats sont inférieurs aux limites de quantification.
- Pour tous ces polluants, aucun apport en provenance des activités aéroportuaires ou des mouvements des avions n'a pu être mis en évidence si ce n'est quelques apports pour le monoxyde d'azote.

La qualité de l'air autour de Brussels South Charleroi Airport est satisfaisante, comparable, voire meilleure que celle d'un centre-ville comme celui de Charleroi ou de Namur. Il est possible de vérifier en temps réel la qualité de l'air via le site Wallonair (<https://www.wallonair.be>).

Dans le cadre d'un partenariat avec l'une des compagnies aériennes qui opèrent sur site ainsi qu'en préparation au mandat européen lié à la législation ReFuelEU, B.S.C.A. a procédé à des tests d'intégration de carburant de synthèse dans les pleins d'avion. En effet, la législation ReFuelEU impose aux pétroliers, depuis le 1er janvier 2025, d'intégrer au moins 2% de kérósène de synthèse dans le carburant délivrés aux aéroports. Les ambitions d'intégration de ce type de carburant étant supérieures au mandat en cours, ce test a été réalisé pour s'assurer que l'ensemble du cycle d'acheminement se déroulerait correctement.

Ainsi, deux camions, contenant entre 30 et 35% de ce carburant de synthèse (ou « SAF »), ont été livrés à B.S.C.A. en novembre 2024.

L'effet de ce carburant, au-delà de réduire les émissions de CO₂ du transport aérien, contribueront également à l'amélioration de la qualité de l'air local. Ceux-ci émettant en effet nettement moins de polluants non CO₂ que leur homologue d'origine fossile. Avec cette intégration progressive et à part croissante de ce type de carburant, l'aéroport entend diminuer également son impact sur la qualité de l'air autour de ses installations.

6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

II. EAU

Une citerne de collecte des eaux de pluie d'une capacité de 500 m³ est en place pour récupérer les eaux pluviales provenant du terminal T1. Ces eaux sont redirigées vers les sanitaires de ce même Terminal.

L'aéroport travaille actuellement sur la possibilité d'étendre la récupération d'eau de pluie ainsi que sur un renforcement du système de récupération des produits de dégivrage des avions. Une étude est, par ailleurs, en préparation pour optimiser l'efficacité du traitement des eaux usées au sein de la station d'épuration ainsi que l'augmentation du volume d'eau de pluie récupéré et utilisé dans les sanitaires.

III. BRUIT

B.S.C.A. fait partie des aéroports les plus restrictifs en termes de gestion du bruit issu des activités aéroportuaires et aéronautiques.

En effet, B.S.C.A. se conforme, en application de la Déclaration de Politique Régionale wallonne, à diverses mesures de limitation du bruit à la source telles que :

- La limitation des heures d'opération suivant un couvre-feu de 23h00 à 06h30 incluant un système de quota count annuel par avion basé et calculé en fonction de l'heure d'arrivée ;
- L'interdiction d'utilisation des aéronefs les plus bruyants sur base de leur classification acoustique telle que définie à l'annexe 16 du règlement OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) ;
- La limitation du niveau de bruit via l'instauration de seuils à ne pas dépasser (définis par l'arrêté de Gouvernement wallon du 21 mars 2019), assortie d'une amende à la compagnie aérienne en cas de double dépassement sur deux sonomètres consécutifs pour un même mouvement ;
- La priorisation des modèles d'avion les plus récents comme faisant partie de la « first wave » se déroulant entre 06h30 et 07h30 afin de limiter l'impact sonore aux heures les plus sensibles pour les riverains (le matin et le soir).

Un monitoring permanent du bruit est effectué au travers de l'analyse des niveaux grâce à 17 sonomètres installés tout autour de l'aéroport. Ce suivi est réalisé par la SOWAER et les niveaux de bruit peuvent être consultés en toute transparence au travers d'une application développée par la SOWAER, nommée « Diapason ».

En tout temps et en toute heure, tout le monde a la possibilité de suivre un avion, son origine, sa destination, sa position ainsi que le bruit qu'il émet au regard des sonomètres placés au sol et ce, avec un droit de retour en arrière dans le temps d'environ 1 mois. Ces informations sont consultables directement sur le site de la SOWAER (<https://ebci.aerovision.cloud/appmap>).

Les statistiques extraites de ces informations sont communiquées tant auprès des autorités de contrôle (comme le Service Public de Wallonie (SPW) ou l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires de Wallonie (ACNAW)) que B.S.C.A.

La SOWAER est également responsable du déploiement de mesures de protection des riverains selon une cartographie de bruit définie par un arrêté du Gouvernement wallon. Selon la proximité de l'habitation au site aéroportuaire, son année de construction et la zone de bruit dans laquelle elle est inclue, un riverain peut prétendre à différentes mesures de compensation allant du rachat complet de l'habitation, à l'isolation de ses pièces de nuit ou à des primes à l'insonorisation de son habitation.

En complément à ces mesures, B.S.C.A. agit sur différents aspects de l'émission du bruit issue de ses activités, notamment par :

- L'installation d'un mur anti-bruit pour éviter un effet de réverbération pour les riverains de Ransart ;
- La mise en place de convertisseurs de tension 400 Hertz pour l'alimentation des avions au sol, limitant également les émissions de CO₂ ;
- La réduction de la perception sonore au sol et la diminution de la consommation de fuel en optimisant les profils de descente des aéronefs au travers des procédures CDO (Continuous Descent Operations).

B.S.C.A. poursuivra sa participation aux réunions du Comité d'Accompagnement mises en place par la Région wallonne et aux travaux de révision triennale du Plan d'Exposition au Bruit. Il poursuivra sa collaboration avec le Service Public de Wallonie (SPW) et avec l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires de Wallonie (ACNAW) dans le cadre du mécanisme de sanctions administratives lorsque des infractions sont commises à la réglementation en matière de lutte contre le bruit.

IV. ÉNERGIE

L'utilisation rationnelle de l'énergie passe par la réalisation d'investissements au niveau de l'éclairage, du chauffage, de la climatisation et de l'isolation des bâtiments et infrastructures. B.S.C.A. s'est donné pour mission de remplacer l'ensemble de son éclairage existant par des LED tel que c'est déjà le cas pour son système de balisage au sol. Ce système se voit également doté d'une fonctionnalité de gestion intelligente de l'éclairage favorisant une consommation réduite de l'énergie selon la présence au sein des locaux ainsi que selon l'intensité de la lumière naturelle déjà présente.

En plus de cela, l'aéroport mise sur les énergies renouvelables avec :

- L'installation de pompes à chaleur produisant tant de la chaleur que du froid au sein des terminaux T1 et T2 ;
- L'installation de plus de 1.500 panneaux solaires sur le toit du terminal T2 ;
- La poursuite et la finalisation de la mise en place d'une comptabilité énergétique ;
- Le maintien de la mise en place des contrats « 100% énergie verte » pour la fourniture d'électricité et l'étendre à la fourniture de biogaz ;
- Le développement d'une plateforme de suivi des consommations énergétiques ;
- Le développement de nouveaux projets d'installation de panneaux photovoltaïques au travers de son projet stratégique nommé Enerport. La surface dédiée à la production d'énergie solaire sera fortement augmentée.

6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

Ce dernier point fait l'objet d'un projet spécifique qui vise à faire de l'aéroport de Charleroi un Hub Multi-énergétique. Ce projet, qui sera réalisé en trois phases, visera à faire de l'aéroport un producteur et fournisseur de plusieurs types d'énergies (électricité, hydrogène, biogaz, etc.). Durant l'année 2024, B.S.C.A. a entamé les démarches correspondant à la phase 1 du projet visant à augmenter la production solaire sur site afin de maximiser l'auto-consommation des infrastructures tout en minimisant la réinjection sur le réseau dans un premier temps.

Une phase de présélection a été réalisée à la fin de l'été 2024. L'analyse des candidatures et leur rapport de sélection sera clôturée en milieu de premier semestre 2025 et le Cahier Spécial des Charges communiqué en vue d'assurer une mise en service des installations courant 2027 au vu de l'ampleur des travaux potentiels.

V. SOL ET SOUS-SOL

En 2023 et 2024, une étude d'orientation a été menée dans le cadre du renouvellement du permis d'environnement de l'aéroport. Des investigations ont été réalisées, incluant forages, prélèvements et analyses d'échantillons de sol, installation de piézomètres, ainsi que des analyses d'échantillons d'eau souterraine et de surface pour traiter la problématique des PFAS. Ces pollutions, localisées et décrites en détail dans le rapport d'étude d'orientation, ont révélé des contaminations en PFAS dans des zones spécifiques de l'aéroport. Une étude de caractérisation est donc nécessaire pour délimiter ces pollutions et évaluer la nécessité d'un assainissement via une étude de risques. Celle-ci est planifiée pour réalisation en 2025.

En parallèle, dans le cadre de la gestion de la crise liée aux PFAS, B.S.C.A. s'est inscrite dans le remplacement de l'intégralité de ses mousseuses incendies, principale source de polluants de type PFAS, en des mousseuses dépourvues de ceux-ci et validées auprès des instances officielles de gestion aéroportuaire. Par ailleurs, les camions pompiers ainsi que les zones ayant des concentrations plus élevées en ces polluants ont également été décontaminés afin d'éliminer toute source de pollution potentielle.

VI. DÉCHETS

L'aéroport de Charleroi, conformément aux exigences du Code des déchets wallon, est soumis à l'obligation de mettre en place un système de tri et de collecte des déchets.

B.S.C.A. assure actuellement le recyclage :

- Des déchets verts, envoyés vers un centre de compostage ;
- Des déchets dangereux (piles, huiles de vidange, cartouches d'imprimantes), redirigés vers des centres de recyclage spécialisés ;
- Des déchets en carton provenant des fournisseurs ;
- Des déchets PMC provenant des occupants de ses locaux privés ;
- Du matériel informatique via une association en charge de sa récupération ;
- De la valorisation énergétique des déchets résiduels.

Afin de continuer à trier et recycler les déchets, B.S.C.A. s'engage à :

- Perfectionner le système de tri et renforcer la sensibilisation autour des déchets à l'attention des acteurs de l'aéroport (passagers, membres HORECA, compagnies aériennes, concessionnaires et membres du personnel propre à B.S.C.A.) ;
- Réduire progressivement la masse de déchet résiduel générée et traitée au départ du site aéroportuaire et augmenter la fraction de déchets recyclés ;
- Continuer à respecter et faire respecter la législation au fur et à mesure de ses évolutions.

GREEN WEEK

En mars 2024, des actions de sensibilisation du personnel de B.S.C.A. ont été menées avec un axe participatif sur la gestion des déchets, à savoir :

- Le nettoyage du tri-bagages de l'aéroport ;
- Le nettoyage et le tri des véhicules utilisés aux opérations.

Le point de clôture de la Green Week a consisté à la participation à la 10ème édition du Grand Nettoyage organisé par l'asbl Be Wapp.

35 collaborateurs de B.S.C.A. (dont des membres de l'équipe de volontaires écoresponsables – cfr point 6.3), de la SOWAER et de SSP, en collaboration avec IGRETEC, se sont mobilisés pour ramasser les déchets autour de l'aéroport, sur les parkings et dans l'Aéropôle.

Grâce à cette mobilisation, 200 kg de déchets ont été ramassés en une après-midi.

Cette initiative a démontré l'engagement de B.S.C.A. envers la préservation de son environnement et l'importance de l'action collective pour maintenir ses espaces communs propres et accueillants.



6

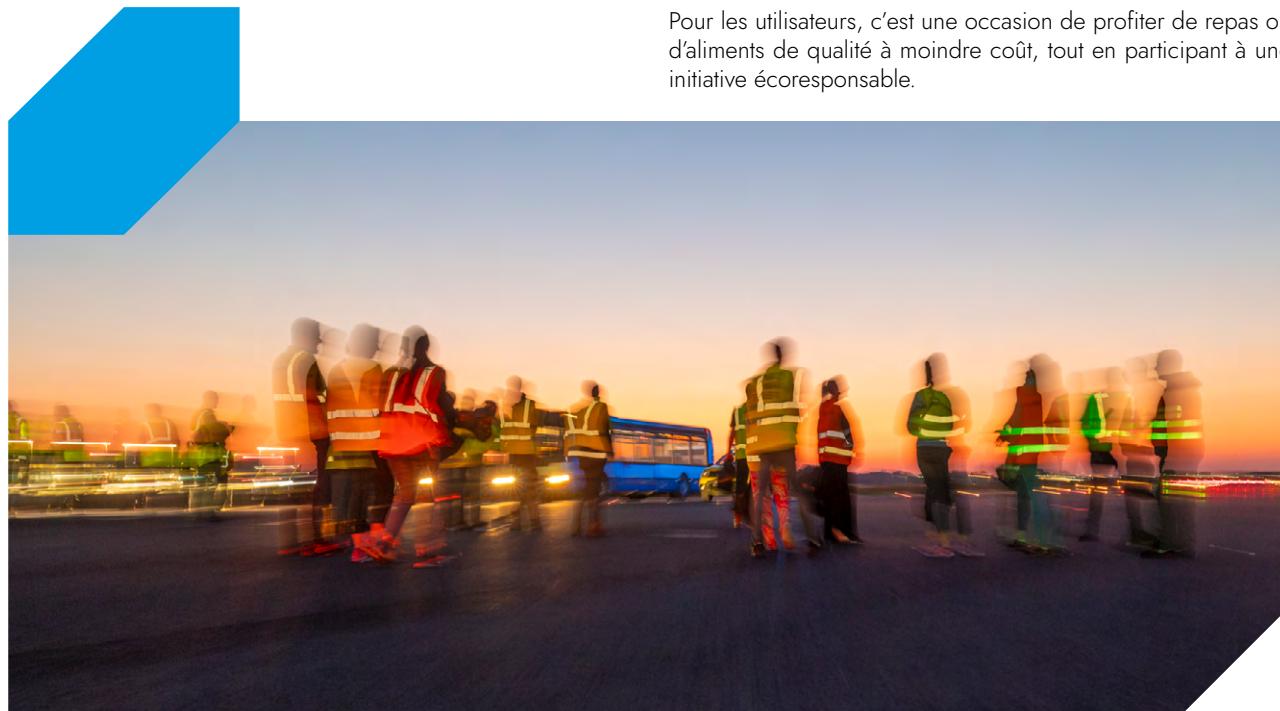
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

FOD WALK

En juin 2024, en collaboration avec le SPW, B.S.C.A. Security S.A. et la SOWAER, une FOD Walk a été organisée à l'aéroport de Charleroi.

Avant la première vague de vols (prévue à partir de 06h30), une quarantaine de collaborateurs de l'aéroport et ses partenaires ont parcouru les taxiways, la piste et ses environs afin de collecter les FOD (Foreign Object Debris) et d'éviter ainsi les éventuels dégâts aux avions et aux personnes.

Bien que la collecte des FOD soit effectuée quotidiennement, cette FOD Walk a permis d'explorer en profondeur les recoins du site aéroportuaire et de passer un moment convivial axé sur la sécurité.

**ENSEMBLE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

En novembre 2024, l'équipe de volontaires écoresponsables de B.S.C.A. (cfr point 6.3) a participé activement à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, qui s'est déroulée du 16 au 24 novembre 2024.

Cette année, l'accent a été mis sur le gaspillage alimentaire, offrant une belle opportunité de valoriser les partenaires de B.S.C.A. engagés dans cette lutte.

Parmi eux, plusieurs enseignes dont Atelier Schamp, Starbucks et Charles' Brewing Company (SSP), se sont distinguées en s'associant à l'application Too Good To Go.

Il s'agit d'une plateforme qui permet aux commerces de vendre à prix réduit leurs invendus alimentaires encore parfaitement consommables, évitant ainsi qu'ils ne finissent à la poubelle.

Pour les utilisateurs, c'est une occasion de profiter de repas ou d'aliments de qualité à moindre coût, tout en participant à une initiative écoresponsable.

**VII. MOBILITÉ – DES NOUVELLES LIGNES AVEC FLIBCO.COM**

En avril 2024, flibco.com a augmenté le nombre de lignes au départ et à l'arrivée de B.S.C.A. en lançant une nouvelle ligne internationale reliant l'aéroport de Charleroi à Breda en passant par Bruxelles et Anvers.

De même, B.S.C.A. est à nouveau relié aux villes de Liège et Maastricht grâce à la réouverture de la ligne internationale vers Maastricht depuis le mois de juillet 2024.

Ces routes viennent renforcer le réseau international existant de flibco.com qui assure déjà des liaisons régulières entre l'aéroport et celles du Luxembourg et de Lille (France).

6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

VIII. BIODIVERSITÉ

Dans le respect des normes de sécurité aérienne et en veillant à prévenir tout risque de péril aviaire, B.S.C.A. s'engage à intégrer la préservation de la biodiversité dans ses activités.

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement, un partenariat entre B.S.C.A., la SOWAER, l'asbl Terre@air et BeeODiversity a permis le placement de 4 ruches sur et à proximité de la zone aéroportuaire (à Jumet et à Ransart).

Les ruches jouent un rôle essentiel : collecter le pollen afin d'analyser les éventuelles retombées de polluants, la biodiversité végétale et l'impact de l'activité aéroportuaire sur l'environnement.

L'ouverture des ruches de Ransart, initialement prévue en avril 2024, a été retardée plusieurs fois en raison des conditions météorologiques, mais a finalement eu lieu en juillet 2024.

Lors de cet événement, l'équipe de volontaires écoresponsables (cfr point 6.3) ainsi que d'autres membres du personnel volontaires ont eu l'opportunité de découvrir l'importance des abeilles pour la biodiversité et de s'initier à l'apiculture.

Au travers des ruches, B.S.C.A. entend ainsi jouer un rôle actif et responsable dans la réduction de son empreinte sur l'environnement.

L'objectif de l'aéroport de Charleroi est de multiplier ces initiatives afin de caractériser de manière exhaustive la diversité des mammifères, des insectes (entomofaune), des oiseaux (avifaune) etc., présents sur le site. Pour ce faire, de nombreux partenariats et projets locaux favorisant le développement de la biodiversité sont en cours d'évaluation. Parmi ces projets, une étude est en cours pour la plantation de plusieurs milliers de mètres carrés de végétation dont une grande partie de plantes mellifères (hautement nourricières pour les abeilles).



6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.2 LES ACTIONS HUMAINES ET SOCIALES

LANCÉMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN

Dans le cadre de sa politique de soutien, B.S.C.A. s'engage en tant qu'acteur responsable aux côtés d'organisations régionales, soucieuses de soutenir la promotion de ses valeurs à savoir l'engagement, la confiance et le respect.

En collaboration avec Well'Air, l'aéroport a lancé en mai 2024 un appel à projets visant à soutenir financièrement, au niveau régional, des acteurs sociétaux porteurs de projets concrets en faveur du développement durable, de la santé, de la jeunesse, de la culture et du sport, les trois premiers piliers ayant été retenus pour cette première édition 2024.

Une pré-sélection a été organisée avec un jury sur base notamment de critères de recevabilité correspondant aux objectifs de développement durable de la certification UNITAR et aux valeurs de B.S.C.A.

Les candidats sélectionnés ont ensuite présenté leurs projets au jury.

6 associations régionales¹ actives dans le développement durable, la santé et l'aide à la jeunesse ont été choisies pour bénéficier du soutien financier de B.S.C.A., soit 50.000 euros répartis entre les différents projets. L'aéroport s'est également engagé à les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

LES PROJETS HUMANITAIRES

Dans le respect de sa politique de soutien, B.S.C.A. accompagne des projets humanitaires.

L'aéroport attache une grande importance à soutenir des associations en accord avec ses valeurs. C'est pourquoi, tous les 6 mois, les urnes de dons dans les terminaux T1 et T2 sont mises à disposition d'une association différente.

En cours de l'année 2024, l'aéroport de Charleroi est fier d'avoir pu soutenir :

- L'association MAKE-A-WISH BELGIUM SOUTH afin de contribuer à la réalisation des vœux d'enfants gravement malades ;
- Les Restos du Cœur de Belgique pour notamment offrir des repas aux plus démunis.

Par ailleurs, grâce aux pièces trouvées, perdues ou oubliées au sein des terminaux de l'aéroport, un don de près de 4.600€ (soit un total de 34 kg de pièces) a été versé au profit du Télévie dans le cadre de l'Opération Pièces Rouges menée par Bel RTL. Celle-ci vise à financer la recherche dans la lutte contre le cancer.

L'art et la culture ayant également une place essentielle au sein de l'aéroport, des expositions d'artistes sont régulièrement organisées dans différents espaces permettant ainsi de mettre en lumière de talentueux artistes de la région (cfr point 10.3).

LA COLLECTE DE VÊTEMENTS D'HIVER

En décembre 2024, une collecte de vêtements d'hiver a été organisée au Business Executive Aviation Terminal dans le cadre d'une initiative solidaire.

Cette initiative a un double objectif : aider les personnes dans le besoin en partenariat avec une association caritative et contribuer à réduire les déchets textiles en donnant une seconde vie aux vêtements.

Au total, 20 sacs de vêtements ont été collectés et remis à Fedasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile).

Un geste simple, mais porteur de sens pour préserver l'environnement.



¹ Terre et Air, Ajmo, Promusport, Echoline - Service d'Accompagnement Périnatal, Le Jardin du Soleil et Maison Mieux-Être

6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.3 LES COMMUNAUTÉS DURABLES

L'ÉQUIPE DE VOLONTAIRES ÉCORESPONSABLES DE B.S.C.A.

Depuis octobre 2022, un groupe de collaborateurs engagés et passionnés se réunit dans le but de proposer des actions variées visant à la sensibilisation aux enjeux environnementaux, tant vers le personnel de l'aéroport que vers l'ensemble des acteurs qui travaillent sur le site aéroportuaire.

Qu'elles soient collectives ou individuelles, ces actions permettent d'encourager un comportement écoresponsable et renforcer la prise de conscience sur les questions environnementales.

Pour en savoir plus sur les objectifs et activités de l'équipe de volontaires écoresponsables de B.S.C.A., il suffit de scanner le QR code ci-contre pour visualiser la vidéo de présentation.



En cours de l'année 2024, des actions environnementales concrètes ont été menées visant à réduire les déchets, gérer durablement les ressources et préserver la biodiversité – par exemple :

- Organisation d'une journée de collecte des déchets, initiée par l'asbl Be Wapp, aux abords et sur les parkings de l'aéroport de Charleroi (cfr point 6.1) ;
- Nettoyage de la salle de tri des bagages ainsi que des véhicules opérationnels (point 6.1) ;
- Déploiement de ruches à Ransart et à Jumet (cfr point 6.1) ;
- Mise en place d'une boîte à idées destinée à recueillir les propositions et initiatives du personnel B.S.C.A. en matière environnementale ;
- Mise en place d'un affichage de sensibilisation, stratégiquement placé dans tout l'aéroport, pour rationaliser l'utilisation de l'énergie et de l'eau à l'attention du personnel et des visiteurs de l'aéroport ;
- Remplacement des fontaines à eau utilisant des bouteilles en plastique par un modèle alimenté directement par l'eau de ville – ce qui représente environ 910kg de CO2 économisés par an ;
- Remplacement des bouteilles en plastique par des carafes et des gobelets jetables par de la vaisselle réutilisable dans les salles de réunion.

Les actions menées par l'équipe de volontaires écoresponsables ont été particulièrement soulignées comme un point positif lors de l'audit de suivi ISO 14001 (cfr point 6.4). Les auditeurs ont salué l'engagement proactif de l'équipe dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement, notamment à travers des projets de sensibilisation et de communication.



6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

6.4 LES CERTIFICATIONS

CERTIFICATION ISO 14001

B.S.C.A. est certifié ISO 14001 depuis novembre 2023. En 2024, a eu lieu le premier audit de suivi du premier cycle d'audit.

B.S.C.A. s'efforce de se conformer pleinement aux réglementations environnementales en vigueur ainsi qu'aux obligations de conformité présentes et à venir.

La certification ISO 14001 est une norme internationale reconnue qui atteste de l'engagement d'une organisation envers la préservation de l'environnement. Elle évalue et valide le système de gestion environnementale en place, montrant ainsi une volonté proactive de minimiser l'impact écologique des activités.

Par ailleurs, elle permet à l'aéroport de s'auto-évaluer en continu dans l'optique du principe de l'amélioration continue. En ce sens, un plan d'actions a été créé et comprend une dizaine d'initiatives spécifiques à la certification ISO 14001 parmi une soixantaine au total.

« AIRPORT CARBON ACCREDITATION »

En juin 2024, B.S.C.A. a été le premier aéroport belge à atteindre le niveau 4 de l'accréditation « Airport Carbon Accreditation » décernée par l'ACI (Airport Council International) Europe et ACI World – Airports Council International.

Ce programme international évalue et reconnaît les efforts fournis par les aéroports qui cherchent à réduire leur empreinte carbone et donc leurs émissions de gaz à effet de serre. Il se divise en sept niveaux, chacun représentant un niveau de performance environnementale croissant.

L'ACA de niveau 4 - « transformation » implique un alignement des ambitions de l'aéroport en matière de gestion du carbone



avec les objectifs climatiques mondiaux, une révision de ses opérations visant à réduire les émissions absolues ainsi qu'un renforcement de l'engagement des parties prenantes.

B.S.C.A. s'est ainsi fixé des objectifs de réduction des émissions totales absolues de l'aéroport en lien avec les exigences internationales qui sont de limiter le réchauffement climatique à maximum +1,5°C en accord avec les recommandations du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC).

Pour y arriver, l'aéroport a mis en œuvre différentes initiatives concrètes qui réduisent significativement son empreinte carbone, comme :

- L'électrification progressive des véhicules côté piste ;
- L'optimisation de l'utilisation de l'électricité et des systèmes de chauffage/ventilation au sein de ses infrastructures ;
- L'amélioration du système de tri des déchets ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques à tout endroit réaliste sur le site aéroportuaire et la maximisation de son autoconsommation ;
- La sensibilisation du personnel aux petits gestes quotidiens pour diminuer les émissions de CO₂ ;
- Un plan de collaboration (Stakeholder Partnership Plan) entre l'aéroport et ses parties prenantes (compagnies aériennes, prestataires de services au sol, entreprises de transport, etc.) afin de réduire collectivement les émissions de gaz à effet de serre.

L'aéroport ne compte pas s'arrêter là ! Des initiatives et projets vont encore s'intensifier au cours des prochaines années pour atteindre le Net Zero pour 2030 concernant ses émissions directes et le Net Zero 2050 pour l'intégralité de son empreinte carbone.



CERTIFICATION AKT CCI HAINAUT

En juin 2024, B.S.C.A. a officiellement été certifié par la AKT CCI Hainaut pour son engagement d'entrepreneuriat durable en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (O.D.D.) qui ont été fixés lors du Sommet de Rio et adoptés ensuite par l'Assemblée Générale de l'ONU en 2015. Ils représentent le plan d'action mondial destiné à, d'ici 2030, libérer l'humanité de la pauvreté et à mettre la planète sur la voie de la durabilité.

Le premier certificat a été délivré à B.S.C.A. en novembre 2023 et le second a été délivré en juin 2024 en lien avec l'approbation du plan d'action de la troisième année. Ce plan d'action devrait être réalisé d'ici le milieu de l'année 2025 en vue d'obtenir le titre de « SDG Pioneer ».

Dans ce cadre, et uniquement durant l'année 2024, B.S.C.A. a :

- Récolté 20 sacs de vêtements à destination de l'association Fedasil (ODD 1 – Pas de pauvreté) (cfr point 6.2) ;
- Contacté l'association Faim et Froid afin de collecter les données de l'année 2024 des biens/produits, consommables ou non, saisis lors des inspections/filtrages des passagers de l'aéroport et donnés gratuitement à cette association (ODD 2 – Faim « Zéro ») ;
- Lancé un appel à projets visant à apporter un soutien aux initiatives répondant aux critères définis par la politique de partenariats de B.S.C.A., à savoir « Agir efficacement dans tous les domaines de l'intérêt général tant en accompagnant les jeunes dans leurs projets de vie que les associations, ou tout autre organisme œuvrant dans le social, éducatif, culturel, sportif, environnemental et médical ». Les domaines étaient : le développement durable, la santé et l'aide à la Jeunesse. (ODD 3 – Bonne santé et bien-être) (cfr point 6.2) ;
- Contribué au programme de formation du Wallonie Aerotraining Network (WAN) en délivrant plusieurs séances de formation en Développement Durable pour le personnel en formation (ODD 4 – Education de qualité) ;

6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'AÉROPORT

- Entamé la phase 1 de l'Enerport par une présélection des candidats et la publication du Cahier Spécial des Charges (ODD 7 – Energie propre et d'un coût abordable, ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure) ;
- Participé à la Journée du Grand Nettoyage, initiée par Be Wapp, avec les collaborations de IGRETEC et la participation de partenaires (ODD 11 – Ville et communautés durables) (cfr point 6.1) ;
- Communiqué régulièrement, tous canaux confondus, sur les actions de Développement Durable réalisées à B.S.C.A. (ODD 12 – Consommations et production responsable) ;
- Contribué à la réduction de l'usage du plastique à usage unique par l'achat de 1.500 gourdes à destination du personnel. Les bouteilles d'eau et les gobelets dans les salles de réunion ont également été remplacés par des carafes et des verres/tasses (ODD 12 – Consommation et production responsable) ;
- Augmenté significativement la part d'avions basés dernières générations pour atteindre en moyenne 28% sur l'année 2024 améliorant de ce fait le cadre de vie global de la région et des riverains (ODD 12 – Consommation et production responsable) ;
- Attribué un marché pour placer des bornes d'arcade dans le Terminal 1 afin de récolter des fonds et les reverser à l'association The SeaCleaners SWISS. Les bornes seront opérationnelles dans le courant de l'année 2025. (ODD 14 – Vie aquatique) ;
- Débuté le projet d'amélioration de la biodiversité sur le site par la plantation de 5.000 m² de plantes mellifères et herbacées (ODD 15 – Vie Terrestre).

Le certificat sera délivré par l'UNITAR à B.S.C.A. une fois le plan d'action réalisé et validé. Les étapes suivantes seront de prétendre aux titres de « SDG Champions » et « SDG Ambassador » respectivement aux horizons 2027 et 2030.



ACI PUBLIC HEALTH & SAFETY READINESS ACCREDITATION (PHSRA)

En juillet 2024, dans le cadre du programme de l'ACI World – Airports Council International, B.S.C.A. a reçu l'accréditation ACI Public Health & Safety Readiness Accreditation (PHSRA).

Ce programme a été conçu pour aider les aéroports à évaluer le niveau d'alignement de leurs mesures de santé publique et de sécurité, ainsi que le degré de préparation à la gestion de futurs événements perturbateurs en matière de santé publique et de sécurité.

Ainsi, l'aéroport a prouvé avec succès la mise en œuvre de pratiques de gestion proactives visant à garantir une expérience aéroportuaire sûre pour tous les voyageurs, y compris le niveau de préparation à la gestion de futurs événements perturbateurs en matière de santé publique et de sécurité.

Ceci est conforme aux mesures sanitaires recommandées dans les lignes directrices ACI Aviation Business Restart and Recovery, aux recommandations de l'OACI Council's Aviation Recovery Taskforce (CART), ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie.



6.5 UN PAS DE PLUS VERS UN AÉROPORT RESPONSABLE

En août 2024, la Direction de l'aéroport de Charleroi a signé une politique de santé, sécurité et bien-être au travail.

Cette initiative marque un engagement ferme et continu afin d'assurer un environnement de travail sûr, sain et agréable pour tous ses travailleurs.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'un Système de Gestion de la Qualité et d'une démarche d'amélioration continue, la Direction de l'aéroport de Charleroi a signé en octobre 2024 la Politique Qualité. Cette politique a pour but de guider l'aéroport vers une meilleure performance de ses activités et une plus grande satisfaction de ses clients.



LE RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE B.S.C.A.

Le permis d'environnement actuel arrivant à échéance (juillet 2025), la procédure de renouvellement de ce dernier a été lancée fin 2023.

Il s'agit ici d'une demande de permis unique comprenant le renouvellement du permis d'environnement et une demande de permis d'urbanisme pour :

- la construction d'un bâtiment destiné à accueillir les postes d'inspection filtre génération ainsi que pour ;
- la modification et la création d'une voie d'accès à l'un des parkings du personnel ;
- la régularisation du terminal T2.



L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU SEIN DE B.S.C.A.

En 2024, l'emploi au sein de B.S.C.A. a augmenté : **156** nouveaux collaborateurs ont fait leur entrée au sein de la société. **101** personnes ont quitté l'aéroport en cours d'année.

La moyenne du nombre de collaborateurs est de **825** personnes pour l'année 2024.

Au total, au 31 décembre 2024, **644,84** équivalents temps plein actifs étaient comptabilisés à l'aéroport (pour **724,39** équivalents temps plein sous contrat – la différence étant les maladies et accidents de travail de longue durée, les interruptions de carrière, les écartements et les repos de maternité).



UN AÉROPORT OUVERT VERS TOUS SES PUBLICS

9.1 AU CŒUR DES ÉCHANGES

En qualité de second aéroport de Belgique pour son trafic de passagers, B.S.C.A. vise la communication multicanale afin de toucher un public plus large et répondre aux attentes des voyageurs.

Des communiqués de presse ont été diffusés, tant au niveau national qu'international, afin d'informer le grand public des activités de l'aéroport.

Des conférences de presse se sont également tenues.

- Nombre de communiqués de presse : 21
- Nombres de conférences de presse : 3

Pour garder un contact privilégié tant avec les passagers que les partenaires, B.S.C.A. est allé à la rencontre du public et de ses partenaires et a participé à des événements divers et variés :

- 15/01/2024 : New Year's Reception ABTO (Association of Belgian Travel Organisers), un moment de rencontre B2B avec les professionnels du tourisme.
- 26/01/2024 : Tourissima Lille, un salon du tourisme B2C réunissant les opérateurs touristiques et les compagnies aériennes.
- 01/02/2024 : Brussels Travel Top, un événement B2B des professionnels du tourisme ayant lieu durant le salon B2C des vacances de Bruxelles.
- 14/05/2024 : Workshop Avitour à Herve avec Air Corsica, qui a permis de rencontrer les agents de voyages de la région et d'échanger sur les nouveautés et services de l'aéroport de Charleroi.

- Deux autres workshop Avitour ont également eu lieu respectivement le 30/05/2024 à Genappe avec Air Corsica et le 19/06/2024 à Grimbergen.
- 10/10/2024 : Les Lauriers Pagtour, un événement B2B annuel organisé par le média francophone Pagtour, visant à récompenser les acteurs les plus performants et innovants du secteur du voyage en Belgique.
- 15/11/2024 Belgian Travel Awards, un événement B2B prestigieux qui récompense chaque année les acteurs les plus performants, créatifs et innovants du secteur du voyage.
- Novembre 2024 : BTEXPO – Belgium Travel Expo, le plus grand salon B2B de Belgique pour les professionnels du tourisme et du MICE, en novembre 2024 à Nivelles (18/11/2024) et à Gand (19/11/2024).
- 21/11/2024 : Workshop ANTOR à Bruxelles, un lieu de rencontres B2B avec les professionnels du voyage et différents offices de tourisme situés dans le Benelux, des journalistes et des influenceurs du secteur.

Par ailleurs, B.S.C.A. a organisé deux voyages de presse individuels à destination de Lodz (Pologne), en collaboration avec l'Office du Tourisme de la ville. Deux journalistes ont ainsi pu se rendre à Lodz et découvrir les atouts de cette destination encore méconnue.

Tout au long de l'année, les équipes de B.S.C.A. participent aux conseils d'administration et assemblées générales de la Maison du Tourisme de Charleroi avec les différents opérateurs touristiques de la région.



9

UN AÉROPORT OUVERT VERS TOUS SES PUBLICS

9.2 L'AÉROPORT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nombre d'abonnés/followers au 31.12.2024 :

- Facebook : **47 K**
- LinkedIn : **10 K**
- Instagram : **34 K**
- YouTube : **340**

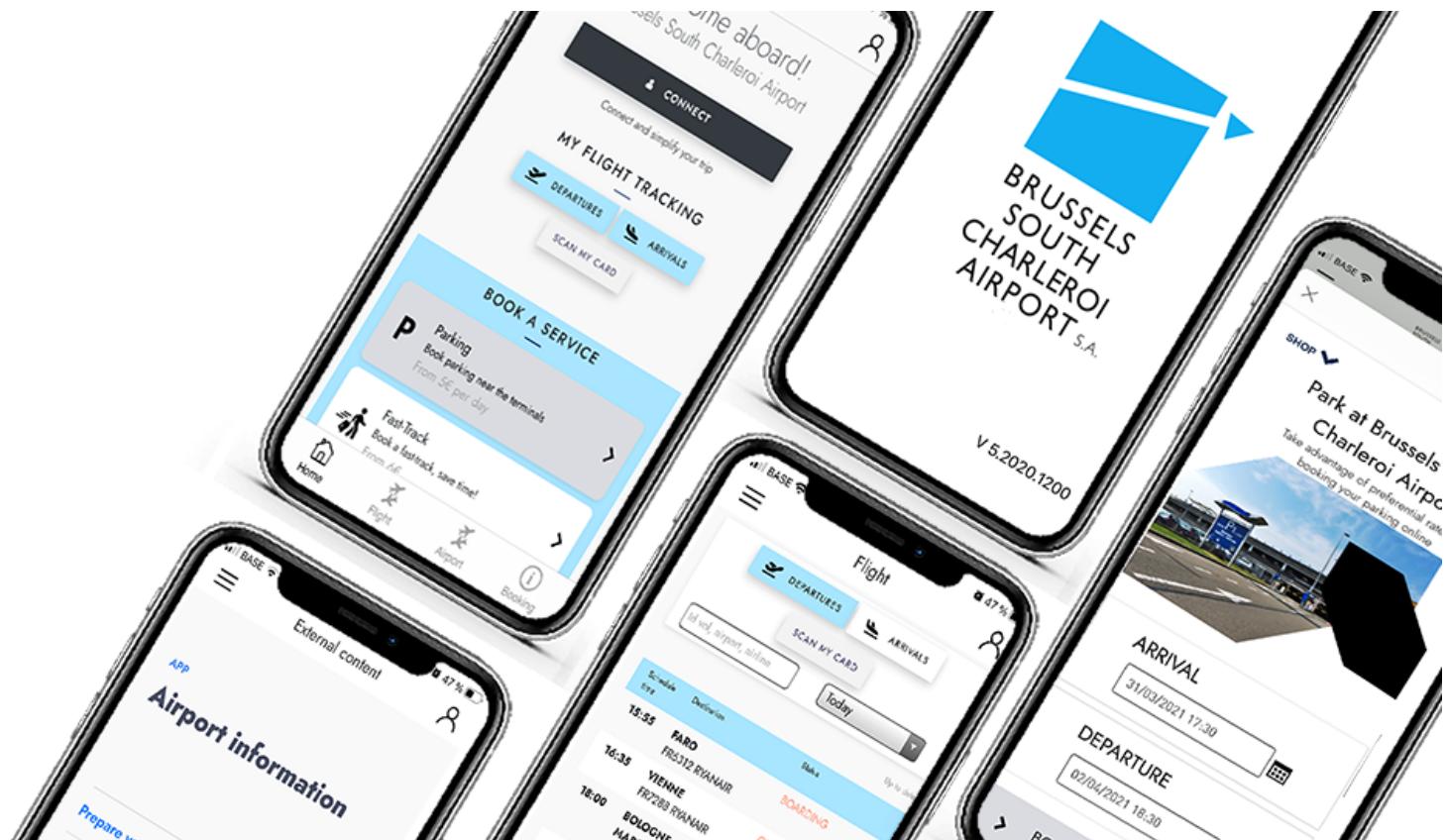


Top 5 des publications en 2024 sur le réseau Facebook en termes de couvertures :

1. La vidéo de Charlie, la mascotte de B.S.C.A., qui remet un sac contenant un doudou à son heureux propriétaire en août 2024 – celle-ci a été visionnée près de 665.915 fois !
2. La vidéo d'un marshaller guidant un avion à son arrivée sur la piste de l'aéroport de Charleroi dans des conditions de visibilité réduite en novembre 2024.
3. La venue de l'ex-Diable Rouge, Eden Hazard, à l'aéroport de Charleroi en décembre 2024.

4. La fermeture temporaire de la piste pour des réparations urgentes en août 2024.

5. La participation de Sarah Chaari aux Jeux Olympiques de Paris, athlète de taekwondo et fille d'un des membres de notre communauté, en août 2024.



9.3 LA PROTECTION DES DONNÉES

En 2024, le Délégué à la Protection des Données a reçu 167 demandes d'exercice de droits d'effacement et d'informations.

Afin d'optimiser le processus de sensibilisation et de formation au personnel, un modèle de formation en e-learning et de sensibilisation au phishing sera mis en place au premier trimestre de l'année 2025.

Un logiciel de gestion RGPD a été mis en place afin d'automatiser certaines tâches en matière de tenue du Registre de Traitement, d'analyses d'impact et de gestion documentée des éventuels incidents.

Conformément à la loi caméra, la déclaration au SPF (Service public fédéral Finances) intérieur a été effectuée en juin 2024.

Il est également essentiel de pouvoir garantir un haut degré de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité des données. C'est pourquoi, B.S.C.A. est en constante recherche d'amélioration en matière de protection contre la cybercriminalité.

EUROPEAN CYBERSECURITY MONTH

Tous les ans en octobre, le mois européen de la cybersécurité a lieu dans toute l'Europe au travers d'événements de sensibilisation des citoyens, des acteurs publics et économiques aux menaces liées à la cybersécurité pour encourager les citoyens et les organisations à adopter les bons réflexes.

L'aviation est un secteur très sensible et sécurisé qui est exposé aux cyberattaques.

Dans ce cadre, B.S.C.A. a lancé, ensemble avec le SPW Mobilité et Infrastructure et la SOWAER, une campagne de sensibilisation à l'attention de la communauté aéroportuaire, avec pour objectifs :

- D'apprendre à reconnaître les courriels frauduleux ;
- De rapporter tout courriel suspect au département IT.



10_

VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS AMELIORÉE

10.1 L'INAUGURATION DU MOBILITY CENTER ET DE LA PLAZA PRINCESSE ASTRID

Le 16 mai 2024, Brussels South Charleroi Airport a eu la fierté d'inaugurer, en partenariat avec flibco.com, Fritapapa et Schamp-La Cantine, deux nouveaux espaces extérieurs qui améliorent considérablement l'expérience des voyageurs, à savoir : le Mobility Center et l'esplanade, communément appelée La Plaza. Cet espace offre une expérience passagers unique en Europe.

Cette double inauguration a été réhaussée par la présence de Son Altesse Royale, la Princesse Astrid de Belgique, le Ministre wallon des Aéroports, le Gouverneur de la Province du Hainaut ainsi que le Secrétaire d'Etat, pour célébrer cette étape importante.

Le nouveau Mobility Center de flibco.com offre une expérience unique pour les passagers optant pour une mobilité partagée pour rejoindre ou quitter l'aéroport.

Baptisée La Plaza Princesse Astrid à l'occasion de cette inauguration, l'esplanade est désormais The Place to Be : avec les enseignes « Fritapapa », « Oliviaa » et « Schamp-La Cantine », les passagers et leurs accompagnants disposent d'un large éventail de choix et peuvent profiter d'un moment de détente dans un cadre chaleureux.

Le Mobility Center, associé à une esplanade repensée, témoigne de l'engagement continu de l'aéroport à offrir plus de confort, de choix et de commodités aux passagers.



10.2 #CHARLEROIXXL

Depuis le mois de juillet 2024, les passagers ont l'opportunité d'immortaliser leur venue à l'aéroport en se prenant en photo devant la structure géante de l'emblématique « C » de la Ville de Charleroi.

Cette structure, située sur la Plaza Princesse Astrid, a été inaugurée en présence de l'Échevin du Tourisme de la Ville de Charleroi.

Brussels South Charleroi Airport a été désigné comme lieu stratégique pour l'installation d'un de ces « C », au même titre que le stade du Sporting de Charleroi, le Bois du Cazier et le Terril de la Blanchisserie. De quoi renforcer l'attraction touristique de la Ville de Charleroi !



10_ VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS AMELIORÉE

10.3 QUOI DE NEUF DANS LE TERMINAL ?

DE NOUVELLES ENSEIGNES AU SEIN DU TERMINAL T1

En juin 2024, un nouveau point de vente « Panos » a ouvert à la sortie du Duty Free (côté « airside »), permettant aux passagers de profiter de sandwichs, viennoiseries et boissons avant leur vol.

Depuis le mois d'avril 2024, les passagers peuvent venir déguster des Poké Bowls au nouveau point de restauration « Pokawa », situé du côté « airside » en face de « The Speakeasy ».

En novembre 2024, c'est un nouveau bar « Airport Bar » qui a ouvert à la porte d'embarquement 25 (côté « airside ») pour pouvoir s'octroyer une pause gourmande.

Un autre nouveau bar, nommé « Triple Karmeliet », attend les passagers au Food Court pour découvrir une sélection de boissons rafraîchissantes dans une ambiance conviviale.



10

VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS AMELIORÉE

LE BUSINESS EXECUTIVE AVIATION TERMINAL FAIT PEAU NEUVE

La façade, la toiture et le système de refroidissement de l'ancien terminal passager de Brussels South Charleroi Airport, aujourd'hui dédié à l'aviation d'affaires, ont bénéficié d'une rénovation complète initiée par la SOWAER.

L'objectif principal a été d'améliorer significativement les performances énergétiques et esthétiques de ce bâtiment de plus de 30 ans, tout en intégrant des solutions durables.



B.S.C.A.'S GOT TALENT

A l'occasion de la Fête de la Musique (le 21 juin), l'aéroport de Charleroi a lancé un appel sur ses réseaux sociaux pour inviter des talents – groupe de musique, chorale, chanteur solo, DJ ou encore groupe de danse – à partager leur passion sur la Plaza Princesse Astrid avec les passagers.

Malgré une météo capricieuse, les passagers et le personnel de l'aéroport ont pu profiter de performances dynamiques et captivantes, à travers une variété de styles musicaux.

Certains passagers se sont même prêtés au jeu et ont grimpé sur la scène installée pour l'occasion !

APPEL AUX ARTISTES

B.S.C.A. met un point d'honneur à mettre en avant les artistes locaux et régionaux en son sein.

Au cours de l'année 2024, les murs de l'espace The Lounge du terminal T1 et du Business Executive Aviation Terminal, le hall des départs ou encore la Plaza Princesse Astrid ont accueilli de nouvelles œuvres d'art pouvant être contemplées par les passagers avant d'embarquer.

Peintures, sculptures, dessins... Toute discipline est la bienvenue pour exposer des talents au sein de différents espaces de l'aéroport.



LE B19 DÉBARQUE À CHARLEROI

Tout au long de l'année 2024, Brussels South Charleroi Airport a eu le plaisir d'accueillir dans ses espaces, principalement au Business Executive Aviation Terminal, l'équipe du cercle d'affaires B19 ainsi que ses membres.

Conférences, Business Speed Dating, afterworks, B19 Young Talent Awards by Belfius... L'aéroport de Charleroi est ravi d'accueillir les événements du B19 Charleroi et d'ainsi participer au développement du networking du monde du business de la région.



10

VOYAGER AUTREMENT : UNE EXPÉRIENCE PASSAGERS AMELIORÉE

10.4 L'ASSISTANCE À NOS PASSAGERS

B.S.C.A. s'engage pleinement à proposer une prise en charge attentive des personnes ayant besoin d'assistance, en mettant tout en œuvre pour assurer un service irréprochable et de qualité.

En 2024, l'aéroport a accueilli plus de 68.000 personnes à mobilité réduite (PMR) et 340 mineurs non accompagnés au total (départs et arrivées).

Les agents de B.S.C.A. ont le plaisir d'accompagner les passagers ayant besoin d'une assistance tout au long de leur trajet à l'aéroport (selon le type de prise en charge convenu), à partir :

- Soit des parkings P1 ou Express ;
- Soit du bâtiment pré-check ;
- Soit du PMR Corner situé en bout de la Plaza Princesse Astrid, en face du Terminal 1 (opérationnel depuis décembre 2022) si le vol des passagers est programmé au Terminal 1 ;



- Soit du PMR Corner situé à côté des comptoirs d'enregistrement au Terminal 2, si le vol des passagers est programmé au T2.

Conformément à la réglementation européenne 1107/2026, l'aéroport de Charleroi dispose d'une charte de qualité concernant la prise en charge des personnes à mobilité réduite.

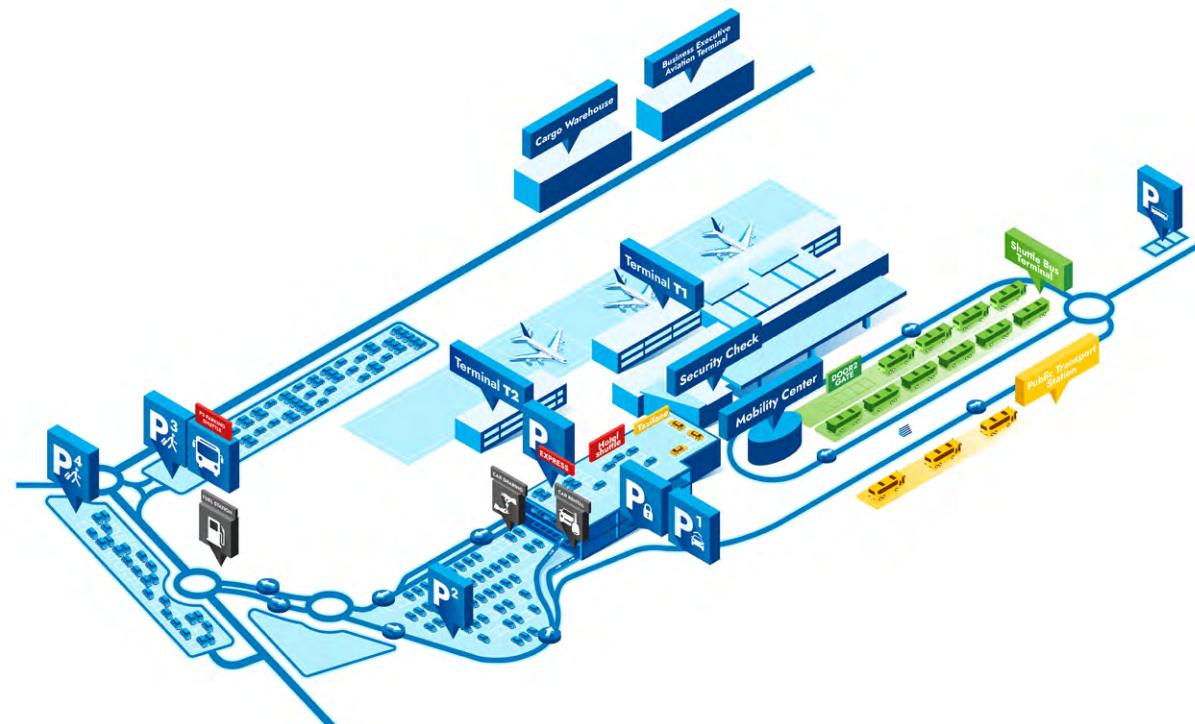
Cette charte ainsi que la méthodologie d'accompagnement est présentée régulièrement au comité des usagers. Celui-ci se réunira en octobre 2025.

Ce comité des usagers reprend des associations de personnes en situation de handicap tel que l'ASBL Belgian Disability Forum, ainsi que les instances publiques (le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap (CCWPSH), l'AVIQ et le Service Public Fédéral des affaires sociales).

10.5 FOCUS SUR NOS PARKINGS

Pour l'année 2024, la fréquentation de l'infrastructure de stationnement de l'aéroport a connu un franc succès auprès des passagers, comme en témoigne un taux d'occupation historique entre les mois d'avril et de septembre 2024.

Au total, l'aéroport de Charleroi met à disposition près de 9.000 places de stationnement à proximité des terminaux, tout parking confondu.



FOCUS SUR UN EXERCICE DE MISE À L'ÉPREUVE DU PLAN INTERNE D'URGENCE

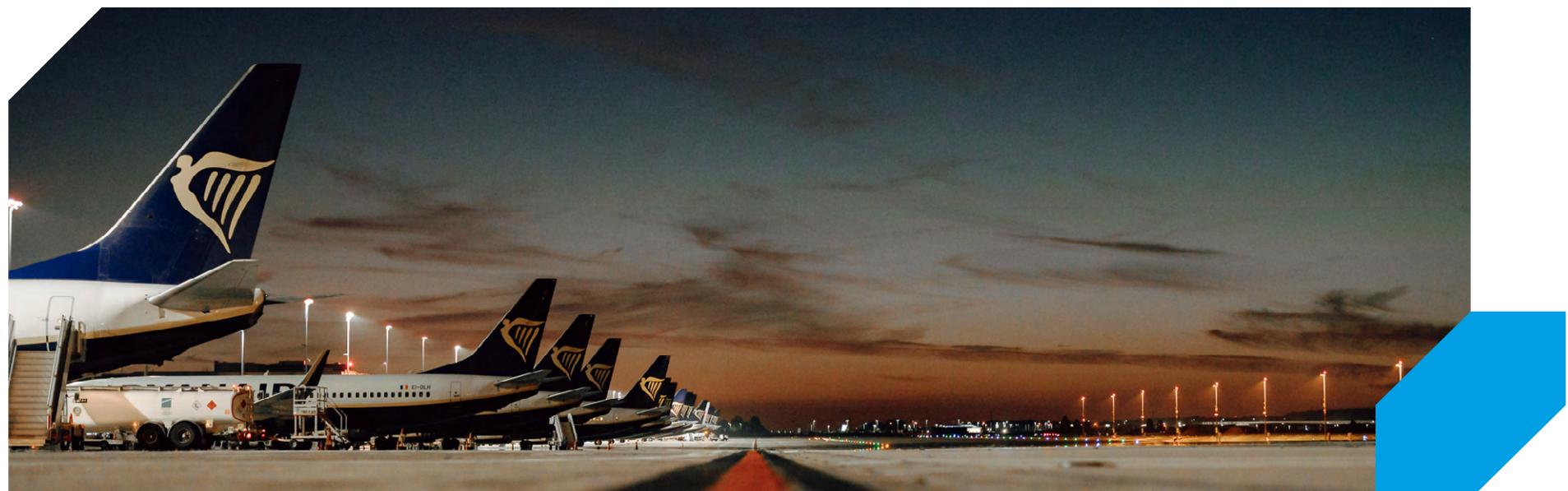
En décembre 2024, B.S.C.A. a organisé, en collaboration avec le SPW (Service Public de Wallonie), la Belgian Federal Police, la Ville de Charleroi, Skeyes, le 112 et les services de secours médicaux, un Exercice de Mise à l'Epreuve du Plan Interne d'Urgence sur le site de l'aéroport.

L'exercice a simulé un accident d'un petit avion en situation réelle, faisant de nombreux blessés et deux personnes décédées.

Au total, 160 collaborateurs de l'aéroport et membres de services externes, dont une quarantaine de figurants, ont été mobilisés.

Cet exercice, qui se déroule tous les deux ans, est obligatoire et permet de tester les procédures d'urgence de l'aéroport, la collaboration entre tous les services de secours, les services opérationnels et les autorités compétentes et d'ainsi assurer la sécurité de tous à tout moment.

Il est important de noter que les pompiers de l'aéroport de Charleroi suivent des formations tout au long de l'année pour pouvoir assurer la sécurité des passagers, du personnel et des infrastructures à tout moment et être pleinement opérationnels en cas d'accident.



12

QUI EST CHARLIE ?

Vous l'avez peut-être croisé, ce grand lapin toujours souriant, pilote à ses heures perdues ...

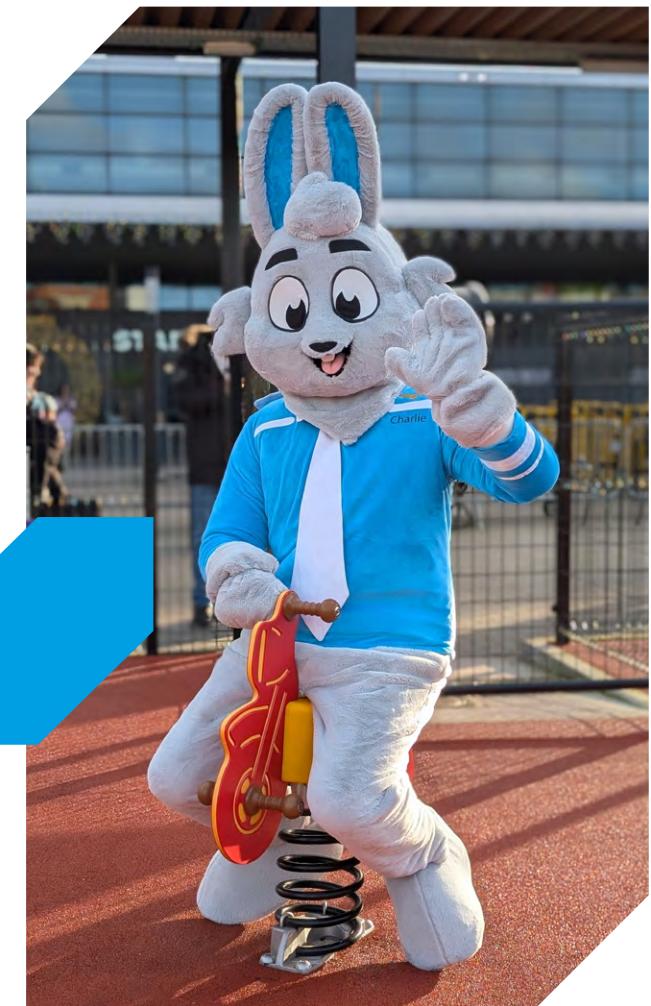
Il s'agit de Charlie, la mascotte de Brussels South Charleroi Airport !

Fidèle représentant des valeurs de l'aéroport, Charlie est toujours prêt à poser pour un « selfie » ou à faire des câlins à souhait, que ce soit sur la Plaza Princesse Astrid ou dans le terminal !

Mais pourquoi un lapin ?

Le lapin est devenu naturellement l'animal totem de B.S.C.A. en raison de la profusion de cet animal sur le site aéroportuaire.

Il s'est révélé être la figure parfaite pour incarner un aéroport engagé et responsable tel que l'aéroport de Charleroi !



2024

UNE ANNÉE DE CROISSANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉS



MERCI.

BRUSSELS SOUTH
CHARLEROI AIRPORT

Rue des Fusillés 21
6040 Jumet (Belgique)
+32 902 02 490

www.brussels-charleroi-airport.com